

VILLE DE 37150 BLERE

PROCES – VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2012

Etaient présents : M. FORTIER Georges – Maire, M. CHAUVEL Régis, Mme LE BRIS Joëlle, M. BISSON Marcel, Mme BAROU Françoise, M. GAUTHIER Robert, Mme DUFRAISSE Sylvie, M. REUILLON Jean-Jacques, Mme OMNES Françoise, M. MORELLI Jean-Claude, Mme BABY Claudine, M. RAFEL Jean-Serge, M. VERDON Richard, M. ROBINEAU Jean-Noël, Mme THIBAULT Christine, Mlle MORISSET Carole, Mme PALISSEAU Laetitia, M. PONLEVOY Cyrille, M. DEJUST Jean-François, M. GIRARD Eric, M. PERRAULT Patrick, Mme LOISEAU Sandrine, M. BEAUGÉ Henri, Mme DALAUDIER Nicole, M. OMONT Jean-Claude.

Absents excusés : Mme THOMASSIN Sylvie (*pouvoir à Mme BAROU*), Mme BERTHELOT Isabelle.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 H et invite le Conseil à nommer un(e) secrétaire de séance. M. Robert GAUTHIER est nommé secrétaire.

POINT I – COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE DU 23/05/2012

Sans observation, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de sa participation à la réunion des Maires du Département, au cours de laquelle a été débattue la baisse des dotations d'Etat aux Collectivités Locales pour les Budgets à venir.

POINT II – COMPTES- RENDUS DES DIFFERENTES COMMISSIONS

① COMMISSION GÉNÉRALE DU 2 MAI 2012

ORDRE DU JOUR : LE PLH

Présentation du PLH réalisé par la CCBVC :

• Le PLH - Le **programme local de l'habitat (PLH)** est le principal dispositif en matière de politique du logement au niveau local.

• Il est le document essentiel d'**observation**, de **définition** et de **programmation** des investissements et des **actions** en matière de politique du **logement à l'échelle d'un territoire**.

Le PLH comprend 3 grandes étapes:

- Le **diagnostic**
- l'**énoncé des principes et des objectifs**
- le **programme d'actions**

Les **Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)** doivent être compatibles aux stipulations du PLH.

• Les objectifs du PLH doivent être explicitement retranscrits dans les PLU.

• Si ce n'est pas le cas, la révision des PLU doit être effectuée dans les trois ans. .../...

• Si la modification n'est toujours pas faite après trois ans, le préfet peut déclencher une « *procédure de mise en conformité* »

Les 2 premières étapes ont été validées par la commission.

Nous arrivons à la dernière qui est :

• **Le programme d'actions** (avec ses conséquences financières)

Le plan d'actions se décline en 14 points

1ère fiche action

• Coordonner le développement des communes au moyen d'un observatoire

2ème fiche action

Création d'un outil de suivi

Travail essentiellement administratif déjà réalisé en partie par le personnel de la CCBVC

3ème fiche action

Accroître l'offre de logements locatifs à loyers modérés :

- Pré-programmation et harmonisation de la production de logements locatifs (150/6ans)
- Adaptation des PLU (emplacements réservés)
- Soutien financier de la CCBVC

Partenaires :

- Bailleurs sociaux
- Communes
- C.G. 37

Coût de l'action : 23 500 € X 6 ans = 141000 €

4ème fiche action

• Encourager l'accession sociale aux locataires HLM en adhérant au dispositif PSLA (Prêt Social Location – Accession) en aidant la création de 4 PSLA / an / 6ans

Coût de l'action :

1500 € X 4 = 6000 € / an (36 000 € sur 6 ans)

5ème fiche action

• Favoriser les projets intergénérationnels recenser, coordonner et soutenir les projets potentiels

Partenaires :

- Communes
- CG, CR, MSA, CAF ...

Pas d'aide financière de la CCBVC uniquement logistique

6ème fiche action

• Développer un dispositif de logement d'urgence

1 ou 2 logements d'urgence meublés situés dans un centre bourg et gérés par un gestionnaire (CCAS ou association agréée)

Coût de l'action : 2600 € / logt (5200 € / 2)

7ème fiche action (1)

• Faciliter l'intermédiation pour un plus grand accès au logement, des jeunes en insertion
Action entreprise par le CG dans le cadre du PDALPD (Programme Départemental d'Aide aux Logements des Personnes Défavorisées)

7ème fiche action (2)

• Etudier l'opportunité de créer une offre d'hébergement spécifique pour les jeunes

En fonction du résultat du PDALPD, lancement (à mi-parcours du PLH) d'une étude de faisabilité pour la création de logements collectifs pour les jeunes en insertion

Coût de l'étude : 8000 € (année 2015)

.../...

8ème fiche action

• Mieux connaître les besoins et les capacités de réponse du territoire à la sédentarisation des gens du voyage :

- Diagnostic social auprès des familles
- Capacité de réponse de la CCBVC
- Accompagner les éventuelles réponses de sédentarisation

Coût de l'action : 10 000 € (étude)

9ème fiche action

• Réduire la précarité énergétique dans le parc social

La CCBVC souhaite suivre les efforts des bailleurs sociaux concernant les actions d'amélioration des performances énergétiques des logements et si possible déterminer les logements à réhabiliter

1 journée dans l'année de recensement avec l'aide des communes

10ème fiche action (1)

• Etude pré-opérationnelle à l'amélioration globale des logements

Lancement d'une étude pour évaluer :

- ✓ Les logements à réhabiliter
- ✓ Les logements insalubres et vacants dégradés
- ✓ Les besoins de rénovation thermique

Partenaires : ANAH, CG37, PAYS LOIRE TOURAINE

Coût de l'étude : 6 000 €

10ème fiche action (2)

• Mise en place d'un outil opérationnel d'amélioration globale des logements :

- Lancement d'un PIG (Projet d'Intérêt Général)
- Dispositif d'animation
- Aide aux travaux et suivi par l'opérateur animant le dispositif

Partenaire : ANAH et CG37

Coût de l'action : 44 500 € / an sur 3 ans

30 lgts/propriétaires occupants

7 lgts / propriétaires bailleurs

8 logts / accessibilité

11ème fiche action

• Identification des besoins de rénovations des façades puis choix d'un opérateur

Coût de l'action : 4800 €

12ème fiche action

• Valoriser les terrains proches des équipements et des services

Pendant les 6 années du PLH, 60% (mini) des lgts neufs seront situés dans les zones U et AU en **centralité** ou renouvellement urbain

Coût de l'action : 3 000 € (Acquisition/formation SIG – système d'information géographique)

13ème fiche action

• Modérer les consommations d'espaces dans les zones d'extension urbaine =

Principe affirmé par le SCOT

• Accompagnement des communes dans l'élaboration ou la révision de leur PLU

14ème fiche action

• Favoriser un urbanisme et un habitat compatibles avec les objectifs de développement durable

Réalisation d'un kit d'information avec tous les documents diffusés par les divers organismes concernés (CAUE, Agence locale de l'énergie, Espace Info Energie....)

- Diffusion de ces documents aux porteurs de projets (permis de construire, déclarations de travaux ...)

Coût de l'action : 5 000 € (840 kits)

Synthèse

| | |
|-------------------------------|-----------|
| • Actions court terme : | |
| ▪ 1ère année | 45 900 € |
| ▪ 2ème année | 86 600 € |
| Actions moyen terme | |
| ▪ 3ème année | 81 600 € |
| ▪ 4ème année | 87 200 € |
| Actions long terme | |
| ▪ 5ème année | 34 700 € |
| ▪ 6ème année | 34 700 € |
| Total sur la durée du PLH | 370 700 € |

A cela, doivent s'ajouter les moyens humains suffisants à l'animation de l'ensemble de ces actions (temps nécessaire : 70 jours / an)

Suite à cette présentation, quelques précisions sont données.

Les membres présents se trouvant bien informés sur ce projet, la séance est levée sans autre remarques.

. Suite à une question de Mme DALAUDIER, quelques commentaires et précisions ont été apportées par M. le Maire et Mme BAROU, chargée du dossier à la C.C.B.V.C.

*** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le P.L.H.

② COMMISSION D'URBANISME du Lundi 18 juin 2012 à 18 h 30

DP = Déclaration Préalable

PC = Permis de construire

PD = Permis de démolir

| N° DOSSIER | DATE DEPOT DOSSIER | PETITIONNAIRE | | Adresse des Travaux | NATURE DE LA DEMANDE | SECTION PARCEL LAIRE | Zone du PLU | Avis de la commission |
|---------------------|--------------------|-----------------------|-------------|-------------------------|--|----------------------|-------------|--|
| MODIF. PC 11 1 0045 | 05-juin-12 | GOKDEMIR | FATIH | RUE JEAN MERMOZ | MODIFICATIF MAISON D'HABITATION | ZL1286, 1290, 1292 | UB | FAVORABLE |
| PC 12 1 0011 | 31-mai-12 | GATEFAIT | CEDRIC | RUE DE GRATTE PAILLE | MAISON D'HABITATION | YW100 | UH | AVIS FAVORABLE S/RESERVE PASSAGE RESEAUX |
| PC 12 1 0012 | 14-juin-12 | SCI L'ANGUILLE | | 6 RUE DE LA VERRONNERIE | EXTENSION ENTREPOT 42 M² | ZL78, ZL79 | UB | FAVORABLE |
| DP 12 1 0034 | 07-mai-12 | GIRAULT | CHRISTIAN | 6 RUE DU MOULIN | POSE DE LUCARNES P/AMENAGEMENT DE COMBLES | ZV278, 279, 280, 297 | UH | FAVORABLE |
| DP 12 1 0035 | 07-mai-12 | FRANCE TELECOM ORANGE | | 22 RUE DES DEPORTES | POSE GRILLES SUR OUVERTURES LOCAL TECHNIQUE ORANGE | AB246, 396 | UAi | FAVORABLE |
| DP 12 1 0036 | 14-mai-12 | PILLOT | Pierre | CHEMIN D ESPAGNE | DIVISION EN VUE DE CONSTRUIRE | ZI139, 741, 743 | UB | FAVORABLE |
| DP 12 1 0037 | 21-mai-12 | CAILLET | JEAN PIERRE | 23 RUE GAMBETTA | POSE D'UNE LUCARNE | AD49, AD742 | UA | FAVORABLE |
| DP 12 1 0038 | 25-mai-12 | SCI DE CONNEUIL | | 45 RUE DES DEPORTES | TRANSFORMATION D'UN LOGEMENT EN BUREAUX | AB135 | UAi | FAVORABLE |
| DP 12 1 0039 | 25-mai-12 | DORSEMAINE | LUC | 17 RUE DU 8 MAI 1945 | RAVALEMENT DE FAÇADE | AC415 | UAi | FAVORABLE |
| DP 12 1 0040 | 04-juin-12 | TROST | JOSE | LA BIDAUDERIE | EXTENSION DE 19 M² SUR UN ABRI DE JARDIN DE 9 M² | YI29 | Np | DEFAVORABLE - ZONE Np |

| | | | | | | | | |
|-----------------------|-----------------------------------|--|------------------------------|---------------------------------|---|--------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|
| DP 12 1 0041 | 01-juin-12 | GAGNEBIEN | JEAN | 72 RUE DU FOUR A CHAUX | DIVISION PROPRIETE P/DETACHEMENT D'UN LOT A BATIR | YD72, YD335 | UBa | FAVORABLE |
| DP 12 1 0042 | 24-mai-12 | BAKYONO | JEAN-PAUL | 29 RUE DES BLES | CLOTURE | ZI1058 | UB | FAVORABLE |
| DP 12 1 0043 | 06-juin-12 | BOLLENS | LAURENT | 10 IMPASSE LAENNEC | MODIF. PORTE GARAGE PAR PORTE 3 VENTAUX AV. PARTIE CENT.VITREE | ZL1191, 1193, 1195, 1198 | UB | FAVORABLE |
| DP 12 1 0044 | 08-juin-12 | AUGE | GERARD | 13 RUE DES BLES | POSE DE Panneaux PHOTOVOLTAIQUES | YH142 | UB | FAVORABLE |
| DP 12 1 0045 | 08-juin-12 | DA SILVA TAVARES | Mickael | 44 RUE DE LA VASSE LIERE | POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES ET EOLIENNE DE TOIT | ZL111 | UB s | DOSSIER A REVOIR |
| DP 12 1 0046 | 14-juin-12 | POUPEAU | JEANNETTE | LA VASSELIERE | DIVISION POUR LOT A BATIR | ZL691, ZL693 | UBs | DEFAVORABLE - LARGEUR ACCES < 4 m |
| AT1210005 | 07-juin-12 | GUIBOUT ET FILS | | 10 RUE GENERAL DE GAULLE | REGULARISATION ACCESSIBILITE | AC239 | UA | FAVORABLE S/RES.C° ACCESSIBILITE |
| AP1210006 | 06-juin-12 | RACHIDI | AICHA | 6 RUE GAMBETTA | ENSEIGNE - PEINTURE FAÇADE | AC128 | UA | DEFAVORABLE - EN ATTENTE AVIS ABF |
| AP1210007 | 14-juin-12 | GAUCHET | DANIEL | 4 RUE DE LOCHES | ENSEIGNE | AC326 | UA | FAVORABLE S/RES. AVIS ABF |
| N° DOSSIER | DATE DEPOT DEMAND. | PETITIONNAIRE | | ADRESSE DU BIEN | NATURE DE LA DEMANDE | SECTION PARCELL AIRE | ZONAGE PLU | AVIS DE LA COMMISSION |
| CU 12 1 a035 | 11-mai-12 | MODOT P/ | Cts CARATY / KHELIFI | 62 RUE DU FOUR A CHAUX | INFORMATIF | YD255 | UBa | INFORME |
| CU 12 1 a036 | 10-mai-12 | BORGAT JACOB BRUEL | NOTAIRES | 52 RUE DU FOUR A CHAUX | INFORMATIF | YD250, YD254 | UBa | INFORME |
| CU 12 1 a037 | 16-mai-12 | MODOT P/ | CTS GIRARD | 38 RUE DE GIMONT | INFORMATIF | ZI775 | UB | INFORME |
| CU 12 1 a038 | 16-mai-12 | MODOT P/ | GFA DU PRE AUX RENARDS | LE PRES AUX RENARDS | INFORMATIF | ZM178, 314, 316, 318, 320, 322 | Ni | INFORME |
| CU 12 1 a039 | 31-mai-12 | MODOT P/ | M. DOVIN MLLE BARBOTIN | 56 RUE DU FOUR A CHAUX | INFORMATIF | YD252 | UBa | INFORME |
| CU 12 1 a040 | 04-juin-12 | ETUDE CHENE CLEMENT LETELLIER p/ SCI LES HAIES VIVES | | 30 RUE DE LOCHES | INFORMATIF | AD1 | UA | INFORME |
| CU 12 1 a041 | 06-juin-12 | NURET DESCLE P/ | M MME GANTZELE VITCH | 14 RUE DU 18 JUN | INFORMATIF | AE35, AE36 | UB | INFORME |
| CU 12 1 a042 | 07-juin-12 | NURET DESCLE P/ | CTS AVENET | 11 RUE DU GRAND JARDIN | INFORMATIF | AE137, AE138 | UA | INFORME |
| CU 12 1 a043 | 07-juin-12 | NURET DESCLE P/ | CTS AVENET | 3, 5, RUE DES VIOLETTES | INFORMATIF | AE139, AE140 | UA | INFORME |
| CU 12 1 a044 | 08-juin-12 | NURET DESCLE P/ | M. Mme BADIER | 6 RUE DE LA TAILLE ST JULIEN | INFORMATIF | ZL821, ZL1098 | UBs | INFORME |
| CU 12 1 a045 | 08-juin-12 | ETUDE TURQUOIS MEDINA | CTS MARTIN | L'AUBINIERE | INFORMATIF | YC14 | Ae | INFORME |
| CU 12 1 a046 | 11-juin-12 | ETUDE PETITJEAN - STORDEUR | | 2 RUE DE LA HAUTE ROCHE | INFORMATIF | YD210, 211, 273 | UHe | INFORME |
| CU 12 1 a047 | 12-juin-12 | MODOT P/ | M. Mme DEBOURG | 70 RUE DU FOUR A CHAUX | INFORMATIF | YD334 | UBa | INFORME |

* Des précisions ont été apportées par M. CHAUVEL sur les dossiers suivants :

- PC GATEFAIT : Le notaire a fourni les justificatifs nécessaires à la servitude pour le passage des réseaux.
- DP TROST : Dossier non conforme aux prescriptions du P.L.U.
- DP DA SILVA TAVARES concernant les panneaux photovoltaïques.

A ce sujet, M. le Maire précise qu'il sera sans doute nécessaire de tenir compte des nouvelles technologies préconisées par le Grenelle II de l'Environnement.

- Dossier RACHIDI : Toujours en attente de l'avis de l'architecte des Bâtiments de France.

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la commission.**

③ COMMISSION ENVIRONNEMENT DU 18 JUIN 2012

Ordre du jour : Point sur les fauchages tardifs

Suite à de nombreuses interrogations, les agriculteurs souhaitent des informations concernant nos nouvelles méthodes de fauchage.

Mme Barou reprend l'origine de ce changement souhaité et encouragé par la mise en place de l'agenda 21.

M. Philippeau explique le nouveau rythme de fauchage.

Les agriculteurs nous expliquent leurs problèmes qui sont :

- Propagation des mauvaises herbes et dissémination des graines
- Interdiction de certaines plantes invasives dans les parcelles
- Limitation de l'utilisation des engrais et des herbicides
- Obligation de semer des couverts après la moisson

L'utilisation des herbicides va à l'encontre de la politique des agendas 21 et également des politiques de sauvegarde de la qualité de l'eau (surtout dans les secteurs de périmètres de captage des sources) et représente également des surcoûts dans l'exploitation des agriculteurs.

Nous avons bien senti une mobilisation favorable des agriculteurs envers la préservation des milieux mais il y a des exigences auxquelles ils ne peuvent échapper.

Le même cas de conscience va se poser pour l'entretien des chemins de randonnées pédestres

Des renseignements seront pris auprès des communes qui pratiquent déjà le fauchage tardif pour essayer de trouver des solutions satisfaisantes pour tout le monde.

** Mme BAROU précise que les observations faites par les agriculteurs sur les fauchages tardifs seront prises en compte par sa prochaine commission en septembre et revues par le Conseil Municipal.*

** M. le Maire rappelle les contraintes liées au bassin de l'Herpenty concernant la protection de l'eau.*

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la commission.**

④ COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET SPORTIVES

REUNION DU 25 JUIN 2012

AFFAIRES SCOLAIRES

Ecole Maternelle Jeanne Lecourt

-Rentrée 2012/2013 : Effectifs : prévision 168 enfants soit 54 PS, 59 MS et 55 GS.

.../...

Equipe pédagogique et aides : Pas de changement au niveau des enseignants, seule la personne qui assure la décharge de direction les vendredis devrait changer. Mme de Villars (ATSEM) part en retraite et elle sera remplacée par Mme Pelloquin qui actuellement assure le remplacement de Mme Carrasco. Nous recrutons une remplaçante pour le poste de Mme Carrasco qui est en arrêt maladie. On ne sait pas si les AVS qui accompagnent 5 enfants en situation de handicap seront reconduits sur leur poste. Un quitte la région, des demandes sont en cours pour une continuité du suivi de ces enfants.

-Budget 2012 :

Le budget transport voté est insuffisant de 564 €, le coût a augmenté d'environ 20% ; c'est la coopérative qui couvrira cette augmentation non prévue.

-Informations : Le Directeur nous informe que le portillon d'entrée sera fermé à partir de septembre à 9h au lieu de 9h10. Trop d'abus de la part d'une minorité (4 à 5 familles au maximum) sont à déplorer d'où le retour à la règle stricte.

La circulation devant l'école devient de plus en plus fréquente malgré l'interdiction et la route barrée. Des véhicules (dont de gros camions) qui n'ont rien à faire sur cette voie viennent manœuvrer.

Ecole Élémentaire Balzac

- Rentrée 2012/2013 : effectif stable : prévision 273 + 12 en CLIS soit 2CP de 26, 2 CE1 de 24+25, 2 CE2 de 27, 2 CM1 de 26 et 3 CM2 de 22.

Equipe pédagogique : les enseignants ne changent pas, seule Mme Demarne (maître E) part en retraite et est remplacée par Mme Simonet.

-Intervenants extérieurs : Handball : un tournoi a eu lieu au collège avec les classes de CE2, CM1 et CM2 qui ont bénéficié de cette intervention pendant 7 semaines à raison d'1h par semaine.

Musique : un 2^{ème} spectacle a eu lieu fin mai.

Les enseignants demandent la possibilité de bénéficier à nouveau de ces interventions pour la rentrée prochaine; la commission approuve et demande au conseil municipal de se prononcer.

- Classes de découverte et manifestations : Les élèves des classes de CM2 se sont rendus à vélo à St Ouen Les Vignes du 11 au 13 juin, il y a eu 18 accompagnateurs pour 51 élèves lors de leur déplacement à vélo. Lors de leur séjour, les élèves ont travaillé sur des activités autour du conte et sont également allés à la recherche des traces du passé dans le village.

Seules, 2 classes ont participé à la randonnée de Francueil, le coût de transport étant démesuré, les autres classes ont renoncé à cette sortie.

D'autres sorties et manifestations ont eu lieu : Usépiades, Grand Théâtre de Tours, Musée d'histoire naturelle à Blois, visite du château de Chenonceau, ferme pédagogique à Beaumont Village, sortie vélo le long du Cher.

La communauté de communes a offert un spectacle de la Cie des 2 ailes à tous les élèves. Les élèves de CM2 se sont rendus au collège pour visiter les locaux, travailler au CDI et participer à un travail en SVT.

Les 2 écoles :

La kermesse organisée par l'APE aura lieu le samedi 30 juin.

L'assemblée générale de l'association des parents d'élèves est programmée le 3 juillet.

Cantine scolaire

La commission restauration scolaire s'est réunie le 22 juin : les points abordés ont été les suivants : les menus pour la rentrée sont mis sur le site de la mairie, 2 produits bio par semaine intègrent les repas, nous constatons que de plus en plus d'enfants de maternelle mangent au restaurant scolaire. Des idées à mûrir : travailler autour de la semaine anti-gaspillage et décoration des salles du restaurant. Une réunion d'information auprès des parents sur la restauration scolaire est prévue fin septembre.

.../...

AFFAIRES SPORTIVES

Football Club Bléré Val de Cher

Assemblée générale du 08 juin 2012 : effectif en baisse : 169 licenciés

Résultats satisfaisants, très bon résultat pour les jeunes. Le groupement avec La Croix en Touraine fonctionne bien, le point faible est le recrutement d'éducateurs.

Bilan financier : Recettes : 44.544 €, Dépenses : 47349 € Déficit : 2363 €.

Le tournoi des partenaires organisé par le club a remporté un vif succès (32 équipes)

Tennis de Table Bléré Val de Cher

Assemblée générale du 13 juin 2012 : Effectif en hausse : 561 licenciés (+10)

6 équipes font des compétitions avec de bons résultats ; maintien des cotisations : adultes 90 € et jeunes - 18ans 70 €.

Bilan financier : recettes : 8168€, dépenses : 7242€ résultat +926 €

Bléré Val de Cher Handball

Assemblée générale du 15 juin 2012 : Effectif stable : 331 licenciés

Résultats satisfaisants, le club a reçu un label d'or de la Fédération pour son arbitrage.

Le club augmente régulièrement ses cotisations et vient d'apprendre que le comité appliquera une hausse de 3€ par licence. Le prix des licences va de 86 € à 142 €.

Bilan financier : Recettes : 89926 € Dépenses : 93863 €, Déficit : 3937 €.

Utilisation du minibus de mai 2011 à juin 2012

Le centre socio-culturel l'utilise toutes les vacances scolaires, 5 associations sportives l'ont pris 27 WE (hand 17, Tennis de table 4, Tennis 1, judo 1 et gym artistique 4), l'association sportive du collège l'a utilisé 10 mercredis pour la voile et 2 semaines pour le hand.

Les jeunes sapeurs-pompiers l'ont pris 1 semaine et celui-ci est utilisé de temps en temps par les élus (maisons fleuries, élections sénatoriales...). Le kilométrage parcouru est de 23000km.

* Question de Mme DALAUDIER à propos de la qualification des ATSEM.

* Mme DUFRAISSE précise que le personnel de l'Ecole Maternelle a le grade d'Adjoint Technique faisant fonction d'A.T.S.E.M.

* M. le Maire précise que cette dénomination permet une affectation de ces personnels à des tâches hors bâtiments scolaires et donne son point de vue dans ce domaine.

* Question de Mme DALAUDIER à propos de la circulation devant les écoles aux heures de sortie des élèves.

* Mme BAROU lui précise qu'un policier est à 16 H tous les jours, d'un côté ou de l'autre du groupe scolaire.

* Mme DUFRAISSE informe du changement de Présidente de l'A.P.E. Mme LOISEAU succède à Mme WOLF qui a démissionné pour des raisons personnelles.

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la commission avec les observations faites, ainsi que le renouvellement des intervenants musique et sports pour la prochaine année scolaire.**

POINT III : POINTS FINANCIERS –

A/ BUDGET COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N°1

Cette décision modificative permettra de transférer des crédits du fonctionnement vers l'investissement pour l'acquisition de micro-signalisation (panneaux et plaques de rues).

.../...

| Imputation | Nature dépenses | Dépenses | | | Recettes | | | Nature recettes | Imputation |
|--------------------------------------|-------------------------------------|------------------|------------------|--------------|------------------|------------------|--------------|---------------------------------|------------|
| | | BP | DM | Total | BP | DM | Total | | |
| Section de fonctionnement | | | | | | | | | |
| 60633-822 | fournitures de voirie | 70 000,00 | -20 000,00 | 50 000,00 | | | | | |
| 023 | virement en section d'invest | 1 182 395,00 | 20 000,00 | 1 202 395,00 | | | | | |
| | | | 0,00 | | | 0,00 | | | |
| | | 0,00 | | | | | | | |
| Imputation | Nature dépenses | Dépenses | | | Recettes | | | Nature recettes | Imputation |
| | | BP | DM | Total | BP | DM | Total | | |
| Section d'investissement | | | | | | | | | |
| | | | | | 1 182 395,00 | 20 000,00 | 1 202 395,00 | virement de la section de fonct | 021 |
| Opération 99 : travaux divers | | | | | | | | | |
| 2158-820 | fournitures diverses | 67 000,00 | 20 000,00 | 87 000,00 | | | | | |
| | | | 20 000,00 | | | 20 000,00 | | | |
| | | 0,00 | | | | | | | |
| | Total DM | 20 000,00 | | | 20 000,00 | | | Total DM | |
| | | 0,00 | | | | | | | |

*** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

B/ BUDGET ASSAINISSEMENT – DECISION MODIFICATIVE N° 1

Cette décision modificative permettra d'ajuster les crédits de la dotation aux amortissements, suite aux intégrations de travaux faites par la trésorerie dans notre état de l'actif.

| Imputation | Nature dépenses | Dépenses | | | Recettes | | | Nature recettes | Imputation |
|----------------------------------|---|-------------|-------------|------------|----------|-------------|-------|-----------------|------------|
| | | BP | DM | Total | BP | DM | Total | | |
| Section de fonctionnement | | | | | | | | | |
| 6218 | autre personnel extérieur | 25 000,00 | -14 000,00 | 11 000,00 | | | | | |
| 6811 | dotation amortissements | 216 200,00 | 14 000,00 | 230 200,00 | | | | | |
| 023 | virement en section d'investiss. | | | | | | | | |
| | | | 0,00 | | | 0,00 | | | |
| | | 0,00 | | | | | | | |

D/ INDEMNITE DE CONSEIL DU TRESORIER

Monsieur André LECORNET est arrivé à la trésorerie de Bléré le 2 mai 2012 en remplacement de Monsieur Jean-Michel JEAUNEAU. Le Conseil Municipal doit délibérer sur le montant de l'indemnité de conseil qui lui sera allouée.

Cette indemnité est calculée par application à la moyenne des dépenses réelles des 3 dernières années d'un barème fixé par arrêté ministériel. Le trésorier bénéficie également d'une indemnité complémentaire pour confection des documents budgétaires. Soit une indemnité totale d'environ 1 000 €. Voici le projet de délibération :

Vu l'article 97 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 82-979 du 19 novembre 1982 et l'arrêté du 16 décembre 1983 précisant les conditions d'octroi d'indemnités de conseil par les collectivités territoriales aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Le Conseil Municipal, doit délibérer pour

- *maintenir le concours de M. André LECORNET pour assurer des prestations de conseil,*
- *lui accorder une indemnité de conseil au taux de 100 % par an, calculée sur les bases définies à l'article 4 de l'arrêté du 16 décembre 1983 précité,*
- *lui accorder une indemnité complémentaire pour confection des documents budgétaires de 45,73 €*

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

E/ OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - Redevance 2012 pour FRANCE TELECOM

Le Conseil Municipal fixe chaque année le montant de la redevance due par France Télécom pour l'occupation du domaine public routier de la Commune. Au 31 décembre 2011, le patrimoine de France Télécom implanté sur la Commune représente :

- 57,975 km d'artères aériennes
- 46,116 km d'artères en sous-sol
- 9,50 m2 d'emprise au sol

Après application des tarifs revalorisés au 1^{er} janvier 2012, la redevance s'élève à :

$$(57,975 \text{ km} \times 51,58 \text{ €}) + (46,116 \text{ km} \times 38,68 \text{ €}) + (9,50 \text{ m}^2 \times 25,79 \text{ €}) = \mathbf{5\ 019,12 \text{ €}}$$

Pour mémoire, la redevance 2011 s'élevait à :

$$(58,165 \text{ km} \times 49,29 \text{ €}) + (45,784 \text{ km} \times 36,97 \text{ €}) + (9,50 \text{ m}^2 \times 24,64 \text{ €}) = \mathbf{4\ 793,67 \text{ €}}$$

Le Conseil Municipal doit se prononcer.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT IV. AVIS SUR LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BLERE VAL DE CHER

Il est demandé au Conseil Municipal de donner son avis sur le P.L.H. adopté par délibération du conseil communautaire le 29 mars 2012. Une commission générale a été réunie le 2 mai pour la présentation de ce dossier. Ci-joint rapport.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

.../...

POINT V. JACHERES FLEURIES - Subvention pour l'opération « Jachères fleuries ». Aide pour la plantation de 2 hectares

Afin de renforcer la qualité des paysages, en 2006, le Conseil Général a lancé l'opération des jachères fleuries. Elle consistait à soutenir la Fédération Départementale des Chasseurs, en collaboration avec la société d'horticulture de Touraine et la Chambre d'Agriculture, pour favoriser le fleurissement des jachères aux abords des sites et axes touristiques.

Sont concernés, les exploitants agricoles dont les parcelles sont éligibles à la PAC et situées à des endroits pertinents. Les parties de parcelles engagées doivent faire l'objet d'un contrat individuel de jachère entre l'agriculteur lui-même et la Fédération Départementale des Chasseurs, ceci afin de pouvoir déroger aux règles fixées par la Communauté européenne.

La commune participe à l'opération depuis 6 ans en versant une subvention de 260 € représentant 50 % de la dépense. L'expérience a porté sur le fleurissement de deux hectares de jachères.

Cette aide est versée à l'association des chasseurs du Vau.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le renouvellement de l'aide pour 2012.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT VI. LOCATION DU CABINET MEDICAL rue St-Julien : BAIL COMMERCIAL

Suite au départ de l'AIMT 37, le cabinet médical situé 22, rue Saint-Julien sera disponible à la location à compter du 1^{er} août 2012.

Une demande a été formulée par un ostéopathe en recherche d'un local pour s'installer sur Bléré. Après une visite des locaux, M. DUWIKUET souhaite louer et signer un bail commercial.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser le Maire à signer ce bail. Le loyer du local est de 400 €, charges non comprises.

** Il s'agit d'un bail professionnel et non pas commercial car les professions libérales ne sont pas inscrites au registre de commerce. Précisions à apporter au Notaire.*

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT VII. NOMINATION D'UN DELEGUE AU SIVOM

Suite au décès de Monsieur CANTIN Christian, Mme THOMASSIN a été désignée déléguée au SIVOM. Cependant, suite à une modification de sa situation professionnelle, elle nous fait savoir qu'elle ne sera pas en mesure d'assister aux réunions. C'est pourquoi, il est demandé au Conseil Municipal de désigner un nouveau délégué.

Candidat : M. Jean-Jacques REUILLON (majorité municipale)

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT VIII. CREATION DE POSTE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la création de 4 postes à temps non complet, rémunérés à l'indice 297 Brut pour l'année scolaire 2012 / 2013 au service périscolaire, garderie, transport et entretien des locaux.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

** M. le Maire propose une visite du modulaire A.L.S.H. qui sera mis en service pour les vacances scolaires d'été le vendredi 6 juillet à 11 H sur place. ... /...*

POINT IX. RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DE L'EAU POTABLE ET DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT POUR L'EXERCICE 2011

Conformément aux dispositions réglementaires, le Maire vous informe que Véolia, délégataire du service d'eau, a remis son rapport pour l'exercice 2011. Il a remis également le rapport sur le service assainissement pour lequel il assure également une prestation de gestion de la station d'épuration.

Ce rapport sera tenu à la disposition des élus, du public et sera transmis au contrôle de légalité comme le prévoient les textes.

Le Maire demande au Conseil d'en prendre acte.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT X. AVIS DU CONSEIL SUR CREATION D'UNE CHAMBRE FUNERAIRE

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la création de la Chambre Funéraire des Ets FORGET.

Cette question a été soumise au dernier conseil municipal qui n'a pu statuer par manque d'information sur le nombre de chambres funéraires autorisé dans une commune.

M. CHAUVEL répondra à ces interrogations.

***** Suite à la réponse de la Préfecture concernant ce dossier, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur la création de cette chambre funéraire.**

POINT XI. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Comité de Quartiers – Pas d'observations
- **Information des délégués des syndicats intercommunaux et C.C.B.V.C.**

§ **C.C.B.V.C.** : M. GAUTHER donne un compte-rendu sommaire des chantiers en cours :
- Zone d'activités de Sublaines,
- Gendarmerie,
- Déchetterie d'Athée.

§ **SIVOM** : M. BISSON annonce le changement du responsable par mutation interne.

§ **SATESE** : Quorum non atteint.

§ **PAYS DE LOIRE** : Réunion les 16, 17 et 18 juillet pour étude des dossiers à instruire.

§ **COLLEGE** : R.A.S.

§ **Question supplémentaire à l'ordre du jour** : « Création d'une zone de préemption sur les zones humides des Grandes Fontaines par le Département avec rétrocession de ce droit à la commune pour 2 ha. Il s'agit des parcelles ZE 171 et 172 au « Petit Moulin ».

***** Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

• Si la modification n'est toujours pas faite après trois ans, le préfet peut déclencher une « *procédure de mise en conformité* »

Les 2 premières étapes ont été validées par la commission.

Nous arrivons à la dernière qui est :

• **Le programme d'actions** (avec ses conséquences financières)

Le plan d'actions se décline en 14 points

1ère fiche action

• Coordonner le développement des communes au moyen d'un observatoire

2ème fiche action

Création d'un outil de suivi

Travail essentiellement administratif déjà réalisé en partie par le personnel de la CCBVC

3ème fiche action

Accroître l'offre de logements locatifs à loyers modérés :

- Pré-programmation et harmonisation de la production de logements locatifs (150/6ans)
- Adaptation des PLU (emplacements réservés)
- Soutien financier de la CCBVC

Partenaires :

- Bailleurs sociaux
- Communes
- C.G. 37

Coût de l'action : 23 500 € X 6 ans = 141000 €

4ème fiche action

• Encourager l'accession sociale aux locataires HLM en adhérant au dispositif PSLA (Prêt Social Location – Accession) en aidant la création de 4 PSLA / an / 6ans

Coût de l'action :

1500 € X 4 = 6000 € / an (36 000 € sur 6 ans)

5ème fiche action

• Favoriser les projets intergénérationnels recenser, coordonner et soutenir les projets potentiels

Partenaires :

- Communes
- CG, CR, MSA, CAF ...

Pas d'aide financière de la CCBVC uniquement logistique

6ème fiche action

• Développer un dispositif de logement d'urgence

1 ou 2 logements d'urgence meublés situés dans un centre bourg et gérés par un gestionnaire (CCAS ou association agréée)

Coût de l'action : 2600 € / logt (5200 € / 2)

7ème fiche action (1)

• Faciliter l'intermédiation pour un plus grand accès au logement, des jeunes en insertion

Action entreprise par le CG dans le cadre du PDALPD (Programme Départemental d'Aide aux Logements des Personnes Défavorisées)

7ème fiche action (2)

• Etudier l'opportunité de créer une offre d'hébergement spécifique pour les jeunes

En fonction du résultat du PDALPD, lancement (à mi-parcours du PLH) d'une étude de faisabilité pour la création de logements collectifs pour les jeunes en insertion

Coût de l'étude : 8000 € (année 2015)

.../...

8ème fiche action

• Mieux connaître les besoins et les capacités de réponse du territoire à la sédentarisation des gens du voyage :

- Diagnostic social auprès des familles
- Capacité de réponse de la CCBVC
- Accompagner les éventuelles réponses de sédentarisation

Coût de l'action : 10 000 € (étude)

9ème fiche action

• Réduire la précarité énergétique dans le parc social

La CCBVC souhaite suivre les efforts des bailleurs sociaux concernant les actions d'amélioration des performances énergétiques des logements et si possible déterminer les logements à réhabiliter

1 journée dans l'année de recensement avec l'aide des communes

10ème fiche action (1)

• Etude pré-opérationnelle à l'amélioration globale des logements

Lancement d'une étude pour évaluer :

- ✓ Les logements à réhabiliter
- ✓ Les logements insalubres et vacants dégradés
- ✓ Les besoins de rénovation thermique

Partenaires : ANAH, CG37, PAYS LOIRE TOURAINE

Coût de l'étude : 6 000 €

10ème fiche action (2)

• Mise en place d'un outil opérationnel d'amélioration globale des logements :

- Lancement d'un PIG (Projet d'Intérêt Général)
- Dispositif d'animation
- Aide aux travaux et suivi par l'opérateur animant le dispositif

Partenaire : ANAH et CG37

Coût de l'action : 44 500 € / an sur 3 ans

30 lgts/propriétaires occupants

7 lgts / propriétaires bailleurs

8 logts / accessibilité

11ème fiche action

• Identification des besoins de rénovations des façades puis choix d'un opérateur

Coût de l'action : 4800 €

12ème fiche action

• Valoriser les terrains proches des équipements et des services

Pendant les 6 années du PLH, 60% (mini) des lgts neufs seront situés dans les zones U et AU en **centralité** ou renouvellement urbain

Coût de l'action : 3 000 € (Acquisition/formation SIG – système d'information géographique)

13ème fiche action

• Modérer les consommations d'espaces dans les zones d'extension urbaine =

Principe affirmé par le SCOT

• Accompagnement des communes dans l'élaboration ou la révision de leur PLU

14ème fiche action

• Favoriser un urbanisme et un habitat compatibles avec les objectifs de développement durable

Réalisation d'un kit d'information avec tous les documents diffusés par les divers organismes concernés (CAUE, Agence locale de l'énergie, Espace Info Energie....)

- Diffusion de ces documents aux porteurs de projets (permis de construire, déclarations de travaux ...)

Coût de l'action : 5 000 € (840 kits)

Synthèse

| | |
|----------------------------------|------------------|
| • Actions court terme : | |
| ▪ 1ère année | 45 900 € |
| ▪ 2ème année | 86 600 € |
| Actions moyen terme | |
| ▪ 3ème année | 81 600 € |
| ▪ 4ème année | 87 200 € |
| Actions long terme | |
| ▪ 5ème année | 34 700 € |
| ▪ 6ème année | 34 700 € |
| Total sur la durée du PLH | 370 700 € |

A cela, doivent s'ajouter les moyens humains suffisants à l'animation de l'ensemble de ces actions (temps nécessaire : 70 jours / an)

Suite à cette présentation, quelques précisions sont données.

Les membres présents se trouvant bien informés sur ce projet, la séance est levée sans autre remarques.

. Suite à une question de Mme DALAUDIER, quelques commentaires et précisions ont été apportées par M. le Maire et Mme BAROU, chargée du dossier à la C.C.B.V.C.

*** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le P.L.H.

② COMMISSION D'URBANISME du Lundi 18 juin 2012 à 18 h 30

DP = Déclaration Préalable

PC = Permis de construire

PD = Permis de démolir

| N° DOSSIER | DATE DEPOT DOSSIER | PETITIONNAIRE | | Adresse des Travaux | NATURE DE LA DEMANDE | SECTION PARCEL LAIRE | Zone du PLU | Avis de la commission |
|---------------------|--------------------|-----------------------|-------------|-------------------------|--|----------------------|-------------|--|
| MODIF. PC 11 1 0045 | 05-juin-12 | GOKDEMIR | FATIH | RUE JEAN MERMOZ | MODIFICATIF MAISON D'HABITATION | ZL1286, 1290, 1292 | UB | FAVORABLE |
| PC 12 1 0011 | 31-mai-12 | GATEFAIT | CEDRIC | RUE DE GRATTE PAILLE | MAISON D'HABITATION | YW100 | UH | AVIS FAVORABLE S/RESERVE PASSAGE RESEAUX |
| PC 12 1 0012 | 14-juin-12 | SCI L'ANGUILLE | | 6 RUE DE LA VERRONNERIE | EXTENSION ENTREPOT 42 M² | ZL78, ZL79 | UB | FAVORABLE |
| DP 12 1 0034 | 07-mai-12 | GIRAULT | CHRISTIAN | 6 RUE DU MOULIN | POSE DE LUCARNES P/AMENAGEMENT DE COMBLES | ZV278, 279, 280, 297 | UH | FAVORABLE |
| DP 12 1 0035 | 07-mai-12 | FRANCE TELECOM ORANGE | | 22 RUE DES DEPORTES | POSE GRILLES SUR OUVERTURES LOCAL TECHNIQUE ORANGE | AB246, 396 | UAi | FAVORABLE |
| DP 12 1 0036 | 14-mai-12 | PILLOT | Pierre | CHEMIN D ESPAGNE | DIVISION EN VUE DE CONSTRUIRE | ZI139, 741, 743 | UB | FAVORABLE |
| DP 12 1 0037 | 21-mai-12 | CAILLET | JEAN PIERRE | 23 RUE GAMBETTA | POSE D'UNE LUCARNE | AD49, AD742 | UA | FAVORABLE |
| DP 12 1 0038 | 25-mai-12 | SCI DE CONNEUIL | | 45 RUE DES DEPORTES | TRANSFORMATION D'UN LOGEMENT EN BUREAUX | AB135 | UAi | FAVORABLE |
| DP 12 1 0039 | 25-mai-12 | DORSEMAINE | LUC | 17 RUE DU 8 MAI 1945 | RAVALEMENT DE FAÇADE | AC415 | UAi | FAVORABLE |
| DP 12 1 0040 | 04-juin-12 | TROST | JOSE | LA BIDAUDERIE | EXTENSION DE 19 M² SUR UN ABRI DE JARDIN DE 9 M² | YI29 | Np | DEFAVORABLE - ZONE Np |

| DP 12 1 0041 | 01-juin-12 | GAGNEBIEN | JEAN | 72 RUE DU FOUR A CHAUX | DIVISION PROPRIETE P/DETACHEMENT D'UN LOT A BATIR | YD72, YD335 | UBa | FAVORABLE |
|-----------------|--------------------------|--|------------------------------|---------------------------------|---|--------------------------------------|---------------|--------------------------------------|
| DP 12 1 0042 | 24-mai-12 | BAKYONO | JEAN-PAUL | 29 RUE DES BLES | CLOTURE | ZI1058 | UB | FAVORABLE |
| DP 12 1 0043 | 06-juin-12 | BOLLENS | LAURENT | 10 IMPASSE LAENNEC | MODIF. PORTE GARAGE PAR PORTE 3 VENTAUX AV. PARTIE CENT.VITREE | ZL1191, 1193, 1195, 1198 | UB | FAVORABLE |
| DP 12 1 0044 | 08-juin-12 | AUGE | GERARD | 13 RUE DES BLES | POSE DE Panneaux PHOTOVOLTAIQUES | YH142 | UB | FAVORABLE |
| DP 12 1 0045 | 08-juin-12 | DA SILVA TAVARES | Mickael | 44 RUE DE LA VASSE LIERE | POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES ET EOLIENNE DE TOIT | ZL111 | UB s | DOSSIER A REVOIR |
| DP 12 1 0046 | 14-juin-12 | POUPEAU | JEANNETTE | LA VASSELIERE | DIVISION POUR LOT A BATIR | ZL691, ZL693 | UBs | DEFAVORABLE - LARGEUR ACCES < 4 m |
| AT1210005 | 07-juin-12 | GUIBOUT ET FILS | | 10 RUE GENERAL DE GAULLE | REGULARISATION ACCESSIBILITE | AC239 | UA | FAVORABLE S/RES.C° ACCESSIBILITE |
| AP1210006 | 06-juin-12 | RACHIDI | AICHA | 6 RUE GAMBETTA | ENSEIGNE - PEINTURE FAÇADE | AC128 | UA | DEFAVORABLE - EN ATTENTE AVIS ABF |
| AP1210007 | 14-juin-12 | GAUCHET | DANIEL | 4 RUE DE LOCHES | ENSEIGNE | AC326 | UA | FAVORABLE S/RES. AVIS ABF |
| N° DOSSIER | DATE DEPOT DEMAND. | PETITIONNAIRE | | ADRESSE DU BIEN | NATURE DE LA DEMANDE | SECTION PARCELL AIRE | ZONAGE PLU | AVIS DE LA COMMISSION |
| CU 12 1 a035 | 11-mai-12 | MODOT P/ | Cts CARATY / KHELIFI | 62 RUE DU FOUR A CHAUX | INFORMATIF | YD255 | UBa | INFORME |
| CU 12 1 a036 | 10-mai-12 | BORGAT JACOB BRUEL | NOTAIRES | 52 RUE DU FOUR A CHAUX | INFORMATIF | YD250, YD254 | UBa | INFORME |
| CU 12 1 a037 | 16-mai-12 | MODOT P/ | CTS GIRARD | 38 RUE DE GIMONT | INFORMATIF | ZI775 | UB | INFORME |
| CU 12 1 a038 | 16-mai-12 | MODOT P/ | GFA DU PRE AUX RENARDS | LE PRES AUX RENARDS | INFORMATIF | ZM178, 314, 316, 318, 320, 322 | Ni | INFORME |
| CU 12 1 a039 | 31-mai-12 | MODOT P/ | M. DOVIN MLLE BARBOTIN | 56 RUE DU FOUR A CHAUX | INFORMATIF | YD252 | UBa | INFORME |
| CU 12 1 a040 | 04-juin-12 | ETUDE CHENE CLEMENT LETELLIER p/ SCI LES HAIES VIVES | | 30 RUE DE LOCHES | INFORMATIF | AD1 | UA | INFORME |
| CU 12 1 a041 | 06-juin-12 | NURET DESCLE P/ | M MME GANTZELE VITCH | 14 RUE DU 18 JUN | INFORMATIF | AE35, AE36 | UB | INFORME |
| CU 12 1 a042 | 07-juin-12 | NURET DESCLE P/ | CTS AVENET | 11 RUE DU GRAND JARDIN | INFORMATIF | AE137, AE138 | UA | INFORME |
| CU 12 1 a043 | 07-juin-12 | NURET DESCLE P/ | CTS AVENET | 3, 5, RUE DES VIOLETTES | INFORMATIF | AE139, AE140 | UA | INFORME |
| CU 12 1 a044 | 08-juin-12 | NURET DESCLE P/ | M. Mme BADIER | 6 RUE DE LA TAILLE ST JULIEN | INFORMATIF | ZL821, ZL1098 | UBs | INFORME |
| CU 12 1 a045 | 08-juin-12 | ETUDE TURQUOIS MEDINA | CTS MARTIN | L'AUBINIERE | INFORMATIF | YC14 | Ae | INFORME |
| CU 12 1 a046 | 11-juin-12 | ETUDE PETITJEAN - STORDEUR | | 2 RUE DE LA HAUTE ROCHE | INFORMATIF | YD210, 211, 273 | UHe | INFORME |
| CU 12 1 a047 | 12-juin-12 | MODOT P/ | M. Mme DEBOURG | 70 RUE DU FOUR A CHAUX | INFORMATIF | YD334 | UBa | INFORME |

* Des précisions ont été apportées par M. CHAUVEL sur les dossiers suivants :

- PC GATEFAIT : Le notaire a fourni les justificatifs nécessaires à la servitude pour le passage des réseaux.
- DP TROST : Dossier non conforme aux prescriptions du P.L.U.
- DP DA SILVA TAVARES concernant les panneaux photovoltaïques.

A ce sujet, M. le Maire précise qu'il sera sans doute nécessaire de tenir compte des nouvelles technologies préconisées par le Grenelle II de l'Environnement.

- Dossier RACHIDI : Toujours en attente de l'avis de l'architecte des Bâtiments de France.

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la commission.**

③ COMMISSION ENVIRONNEMENT DU 18 JUIN 2012

Ordre du jour : Point sur les fauchages tardifs

Suite à de nombreuses interrogations, les agriculteurs souhaitent des informations concernant nos nouvelles méthodes de fauchage.

Mme Barou reprend l'origine de ce changement souhaité et encouragé par la mise en place de l'agenda 21.

M. Philippeau explique le nouveau rythme de fauchage.

Les agriculteurs nous expliquent leurs problèmes qui sont :

- Propagation des mauvaises herbes et dissémination des graines
- Interdiction de certaines plantes invasives dans les parcelles
- Limitation de l'utilisation des engrais et des herbicides
- Obligation de semer des couverts après la moisson

L'utilisation des herbicides va à l'encontre de la politique des agendas 21 et également des politiques de sauvegarde de la qualité de l'eau (surtout dans les secteurs de périmètres de captage des sources) et représente également des surcoûts dans l'exploitation des agriculteurs.

Nous avons bien senti une mobilisation favorable des agriculteurs envers la préservation des milieux mais il y a des exigences auxquelles ils ne peuvent échapper.

Le même cas de conscience va se poser pour l'entretien des chemins de randonnées pédestres

Des renseignements seront pris auprès des communes qui pratiquent déjà le fauchage tardif pour essayer de trouver des solutions satisfaisantes pour tout le monde.

** Mme BAROU précise que les observations faites par les agriculteurs sur les fauchages tardifs seront prises en compte par sa prochaine commission en septembre et revues par le Conseil Municipal.*

** M. le Maire rappelle les contraintes liées au bassin de l'Herpenty concernant la protection de l'eau.*

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la commission.**

④ COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET SPORTIVES

REUNION DU 25 JUIN 2012

AFFAIRES SCOLAIRES

Ecole Maternelle Jeanne Lecourt

-Rentrée 2012/2013 : Effectifs : prévision 168 enfants soit 54 PS, 59 MS et 55 GS.

.../...

Equipe pédagogique et aides : Pas de changement au niveau des enseignants, seule la personne qui assure la décharge de direction les vendredis devrait changer. Mme de Villars (ATSEM) part en retraite et elle sera remplacée par Mme Pelloquin qui actuellement assure le remplacement de Mme Carrasco. Nous recrutons une remplaçante pour le poste de Mme Carrasco qui est en arrêt maladie. On ne sait pas si les AVS qui accompagnent 5 enfants en situation de handicap seront reconduits sur leur poste. Un qui quitte la région, des demandes sont en cours pour une continuité du suivi de ces enfants.

-Budget 2012 :

Le budget transport voté est insuffisant de 564 €, le coût a augmenté d'environ 20% ; c'est la coopérative qui couvrira cette augmentation non prévue.

-Informations : Le Directeur nous informe que le portillon d'entrée sera fermé à partir de septembre à 9h au lieu de 9h10. Trop d'abus de la part d'une minorité (4 à 5 familles au maximum) sont à déplorer d'où le retour à la règle stricte.

La circulation devant l'école devient de plus en plus fréquente malgré l'interdiction et la route barrée. Des véhicules (dont de gros camions) qui n'ont rien à faire sur cette voie viennent manœuvrer.

Ecole Élémentaire Balzac

- Rentrée 2012/2013 : effectif stable : prévision 273 + 12 en CLIS soit 2CP de 26, 2 CE1 de 24+25, 2 CE2 de 27, 2 CM1 de 26 et 3 CM2 de 22.

Equipe pédagogique : les enseignants ne changent pas, seule Mme Demarne (maître E) part en retraite et est remplacée par Mme Simonet.

-Intervenants extérieurs : Handball : un tournoi a eu lieu au collège avec les classes de CE2, CM1 et CM2 qui ont bénéficié de cette intervention pendant 7 semaines à raison d'1h par semaine.

Musique : un 2^{ème} spectacle a eu lieu fin mai.

Les enseignants demandent la possibilité de bénéficier à nouveau de ces interventions pour la rentrée prochaine; la commission approuve et demande au conseil municipal de se prononcer.

- Classes de découverte et manifestations : Les élèves des classes de CM2 se sont rendus à vélo à St Ouen Les Vignes du 11 au 13 juin, il y a eu 18 accompagnateurs pour 51 élèves lors de leur déplacement à vélo. Lors de leur séjour, les élèves ont travaillé sur des activités autour du conte et sont également allés à la recherche des traces du passé dans le village.

Seules, 2 classes ont participé à la randonnée de Francueil, le coût de transport étant démesuré, les autres classes ont renoncé à cette sortie.

D'autres sorties et manifestations ont eu lieu : Usépiades, Grand Théâtre de Tours, Musée d'histoire naturelle à Blois, visite du château de Chenonceau, ferme pédagogique à Beaumont Village, sortie vélo le long du Cher.

La communauté de communes a offert un spectacle de la Cie des 2 ailes à tous les élèves. Les élèves de CM2 se sont rendus au collège pour visiter les locaux, travailler au CDI et participer à un travail en SVT.

Les 2 écoles :

La kermesse organisée par l'APE aura lieu le samedi 30 juin.

L'assemblée générale de l'association des parents d'élèves est programmée le 3 juillet.

Cantine scolaire

La commission restauration scolaire s'est réunie le 22 juin : les points abordés ont été les suivants : les menus pour la rentrée sont mis sur le site de la mairie, 2 produits bio par semaine intègrent les repas, nous constatons que de plus en plus d'enfants de maternelle mangent au restaurant scolaire. Des idées à mûrir : travailler autour de la semaine anti-gaspillage et décoration des salles du restaurant. Une réunion d'information auprès des parents sur la restauration scolaire est prévue fin septembre.

.../...

AFFAIRES SPORTIVES

Football Club Bléré Val de Cher

Assemblée générale du 08 juin 2012 : effectif en baisse : 169 licenciés

Résultats satisfaisants, très bon résultat pour les jeunes. Le groupement avec La Croix en Touraine fonctionne bien, le point faible est le recrutement d'éducateurs.

Bilan financier : Recettes : 44.544 €, Dépenses : 47349 € Déficit : 2363 €.

Le tournoi des partenaires organisé par le club a remporté un vif succès (32 équipes)

Tennis de Table Bléré Val de Cher

Assemblée générale du 13 juin 2012 : Effectif en hausse : 561 licenciés (+10)

6 équipes font des compétitions avec de bons résultats ; maintien des cotisations : adultes 90 € et jeunes - 18ans 70 €.

Bilan financier : recettes : 8168€, dépenses : 7242€ résultat +926 €

Bléré Val de Cher Handball

Assemblée générale du 15 juin 2012 : Effectif stable : 331 licenciés

Résultats satisfaisants, le club a reçu un label d'or de la Fédération pour son arbitrage.

Le club augmente régulièrement ses cotisations et vient d'apprendre que le comité appliquera une hausse de 3€ par licence. Le prix des licences va de 86 € à 142 €.

Bilan financier : Recettes : 89926 € Dépenses : 93863 €, Déficit : 3937 €.

Utilisation du minibus de mai 2011 à juin 2012

Le centre socio-culturel l'utilise toutes les vacances scolaires, 5 associations sportives l'ont pris 27 WE (hand 17, Tennis de table 4, Tennis 1, judo 1 et gym artistique 4), l'association sportive du collège l'a utilisé 10 mercredis pour la voile et 2 semaines pour le hand.

Les jeunes sapeurs-pompiers l'ont pris 1 semaine et celui-ci est utilisé de temps en temps par les élus (maisons fleuries, élections sénatoriales...). Le kilométrage parcouru est de 23000km.

* Question de Mme DALAUDIER à propos de la qualification des ATSEM.

* Mme DUFRAISSE précise que le personnel de l'Ecole Maternelle a le grade d'Adjoint Technique faisant fonction d'A.T.S.E.M.

* M. le Maire précise que cette dénomination permet une affectation de ces personnels à des tâches hors bâtiments scolaires et donne son point de vue dans ce domaine.

* Question de Mme DALAUDIER à propos de la circulation devant les écoles aux heures de sortie des élèves.

* Mme BAROU lui précise qu'un policier est à 16 H tous les jours, d'un côté ou de l'autre du groupe scolaire.

* Mme DUFRAISSE informe du changement de Présidente de l'A.P.E. Mme LOISEAU succède à Mme WOLF qui a démissionné pour des raisons personnelles.

***** Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la commission avec les observations faites, ainsi que le renouvellement des intervenants musique et sports pour la prochaine année scolaire.**

POINT III : POINTS FINANCIERS –

A/ BUDGET COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N°1

Cette décision modificative permettra de transférer des crédits du fonctionnement vers l'investissement pour l'acquisition de micro-signalisation (panneaux et plaques de rues).

.../...

| Imputation | Nature dépenses | Dépenses | | | Recettes | | | Nature recettes | Imputation |
|--------------------------------------|-------------------------------------|------------------|------------------|--------------|------------------|------------------|--------------|---------------------------------|------------|
| | | BP | DM | Total | BP | DM | Total | | |
| Section de fonctionnement | | | | | | | | | |
| 60633-822 | fournitures de voirie | 70 000,00 | -20 000,00 | 50 000,00 | | | | | |
| 023 | virement en section d'invest | 1 182 395,00 | 20 000,00 | 1 202 395,00 | | | | | |
| | | | 0,00 | | | 0,00 | | | |
| | | 0,00 | | | | | | | |
| Imputation | Nature dépenses | Dépenses | | | Recettes | | | Nature recettes | Imputation |
| | | BP | DM | Total | BP | DM | Total | | |
| Section d'investissement | | | | | | | | | |
| | | | | | 1 182 395,00 | 20 000,00 | 1 202 395,00 | virement de la section de fonct | 021 |
| Opération 99 : travaux divers | | | | | | | | | |
| 2158-820 | fournitures diverses | 67 000,00 | 20 000,00 | 87 000,00 | | | | | |
| | | | 20 000,00 | | | 20 000,00 | | | |
| | | 0,00 | | | | | | | |
| | Total DM | 20 000,00 | | | 20 000,00 | | | Total DM | |
| | | 0,00 | | | | | | | |

*** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

B/ BUDGET ASSAINISSEMENT – DECISION MODIFICATIVE N° 1

Cette décision modificative permettra d'ajuster les crédits de la dotation aux amortissements, suite aux intégrations de travaux faites par la trésorerie dans notre état de l'actif.

| Imputation | Nature dépenses | Dépenses | | | Recettes | | | Nature recettes | Imputation |
|----------------------------------|---|-------------|-------------|------------|----------|-------------|-------|-----------------|------------|
| | | BP | DM | Total | BP | DM | Total | | |
| Section de fonctionnement | | | | | | | | | |
| 6218 | autre personnel extérieur | 25 000,00 | -14 000,00 | 11 000,00 | | | | | |
| 6811 | dotation amortissements | 216 200,00 | 14 000,00 | 230 200,00 | | | | | |
| 023 | virement en section d'investiss. | | | | | | | | |
| | | | 0,00 | | | 0,00 | | | |
| | | 0,00 | | | | | | | |

D/ INDEMNITE DE CONSEIL DU TRESORIER

Monsieur André LECORNET est arrivé à la trésorerie de Bléré le 2 mai 2012 en remplacement de Monsieur Jean-Michel JEAUNEAU. Le Conseil Municipal doit délibérer sur le montant de l'indemnité de conseil qui lui sera allouée.

Cette indemnité est calculée par application à la moyenne des dépenses réelles des 3 dernières années d'un barème fixé par arrêté ministériel. Le trésorier bénéficie également d'une indemnité complémentaire pour confection des documents budgétaires. Soit une indemnité totale d'environ 1 000 €. Voici le projet de délibération :

Vu l'article 97 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 82-979 du 19 novembre 1982 et l'arrêté du 16 décembre 1983 précisant les conditions d'octroi d'indemnités de conseil par les collectivités territoriales aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Le Conseil Municipal, doit délibérer pour

- *maintenir le concours de M. André LECORNET pour assurer des prestations de conseil,*
- *lui accorder une indemnité de conseil au taux de 100 % par an, calculée sur les bases définies à l'article 4 de l'arrêté du 16 décembre 1983 précité,*
- *lui accorder une indemnité complémentaire pour confection des documents budgétaires de 45,73 €*

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

E/ OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - Redevance 2012 pour FRANCE TELECOM

Le Conseil Municipal fixe chaque année le montant de la redevance due par France Télécom pour l'occupation du domaine public routier de la Commune. Au 31 décembre 2011, le patrimoine de France Télécom implanté sur la Commune représente :

- 57,975 km d'artères aériennes
- 46,116 km d'artères en sous-sol
- 9,50 m2 d'emprise au sol

Après application des tarifs revalorisés au 1^{er} janvier 2012, la redevance s'élève à :

$$(57,975 \text{ km} \times 51,58 \text{ €}) + (46,116 \text{ km} \times 38,68 \text{ €}) + (9,50 \text{ m}^2 \times 25,79 \text{ €}) = \mathbf{5\ 019,12 \text{ €}}$$

Pour mémoire, la redevance 2011 s'élevait à :

$$(58,165 \text{ km} \times 49,29 \text{ €}) + (45,784 \text{ km} \times 36,97 \text{ €}) + (9,50 \text{ m}^2 \times 24,64 \text{ €}) = \mathbf{4\ 793,67 \text{ €}}$$

Le Conseil Municipal doit se prononcer.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT IV. AVIS SUR LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BLERE VAL DE CHER

Il est demandé au Conseil Municipal de donner son avis sur le P.L.H. adopté par délibération du conseil communautaire le 29 mars 2012. Une commission générale a été réunie le 2 mai pour la présentation de ce dossier. Ci-joint rapport.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

.../...

POINT V. JACHERES FLEURIES - Subvention pour l'opération « Jachères fleuries ». Aide pour la plantation de 2 hectares

Afin de renforcer la qualité des paysages, en 2006, le Conseil Général a lancé l'opération des jachères fleuries. Elle consistait à soutenir la Fédération Départementale des Chasseurs, en collaboration avec la société d'horticulture de Touraine et la Chambre d'Agriculture, pour favoriser le fleurissement des jachères aux abords des sites et axes touristiques.

Sont concernés, les exploitants agricoles dont les parcelles sont éligibles à la PAC et situées à des endroits pertinents. Les parties de parcelles engagées doivent faire l'objet d'un contrat individuel de jachère entre l'agriculteur lui-même et la Fédération Départementale des Chasseurs, ceci afin de pouvoir déroger aux règles fixées par la Communauté européenne.

La commune participe à l'opération depuis 6 ans en versant une subvention de 260 € représentant 50 % de la dépense. L'expérience a porté sur le fleurissement de deux hectares de jachères.

Cette aide est versée à l'association des chasseurs du Vau.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le renouvellement de l'aide pour 2012.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT VI. LOCATION DU CABINET MEDICAL rue St-Julien : BAIL COMMERCIAL

Suite au départ de l'AIMT 37, le cabinet médical situé 22, rue Saint-Julien sera disponible à la location à compter du 1^{er} août 2012.

Une demande a été formulée par un ostéopathe en recherche d'un local pour s'installer sur Bléré. Après une visite des locaux, M. DUWIKUET souhaite louer et signer un bail commercial.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser le Maire à signer ce bail. Le loyer du local est de 400 €, charges non comprises.

** Il s'agit d'un bail professionnel et non pas commercial car les professions libérales ne sont pas inscrites au registre de commerce. Précisions à apporter au Notaire.*

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT VII. NOMINATION D'UN DELEGUE AU SIVOM

Suite au décès de Monsieur CANTIN Christian, Mme THOMASSIN a été désignée déléguée au SIVOM. Cependant, suite à une modification de sa situation professionnelle, elle nous fait savoir qu'elle ne sera pas en mesure d'assister aux réunions. C'est pourquoi, il est demandé au Conseil Municipal de désigner un nouveau délégué.

Candidat : M. Jean-Jacques REUILLON (majorité municipale)

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT VIII. CREATION DE POSTE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la création de 4 postes à temps non complet, rémunérés à l'indice 297 Brut pour l'année scolaire 2012 / 2013 au service périscolaire, garderie, transport et entretien des locaux.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

** M. le Maire propose une visite du modulaire A.L.S.H. qui sera mis en service pour les vacances scolaires d'été le vendredi 6 juillet à 11 H sur place. ... / ...*

POINT IX. RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DE L'EAU POTABLE ET DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT POUR L'EXERCICE 2011

Conformément aux dispositions réglementaires, le Maire vous informe que Véolia, délégataire du service d'eau, a remis son rapport pour l'exercice 2011. Il a remis également le rapport sur le service assainissement pour lequel il assure également une prestation de gestion de la station d'épuration.

Ce rapport sera tenu à la disposition des élus, du public et sera transmis au contrôle de légalité comme le prévoient les textes.

Le Maire demande au Conseil d'en prendre acte.

***** Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

POINT X. AVIS DU CONSEIL SUR CREATION D'UNE CHAMBRE FUNERAIRE

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la création de la Chambre Funéraire des Ets FORGET.

Cette question a été soumise au dernier conseil municipal qui n'a pu statuer par manque d'information sur le nombre de chambres funéraires autorisé dans une commune.

M. CHAUVEL répondra à ces interrogations.

***** Suite à la réponse de la Préfecture concernant ce dossier, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur la création de cette chambre funéraire.**

POINT XI. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Comité de Quartiers – Pas d'observations
- **Information des délégués des syndicats intercommunaux et C.C.B.V.C.**

§ **C.C.B.V.C.** : M. GAUTHER donne un compte-rendu sommaire des chantiers en cours :
- Zone d'activités de Sublaines,
- Gendarmerie,
- Déchetterie d'Athée.

§ **SIVOM** : M. BISSON annonce le changement du responsable par mutation interne.

§ **SATESE** : Quorum non atteint.

§ **PAYS DE LOIRE** : Réunion les 16, 17 et 18 juillet pour étude des dossiers à instruire.

§ **COLLEGE** : R.A.S.

§ **Question supplémentaire à l'ordre du jour** : « Création d'une zone de préemption sur les zones humides des Grandes Fontaines par le Département avec rétrocession de ce droit à la commune pour 2 ha. Il s'agit des parcelles ZE 171 et 172 au « Petit Moulin ».

***** Avis favorable du Conseil Municipal à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.